

HiCab

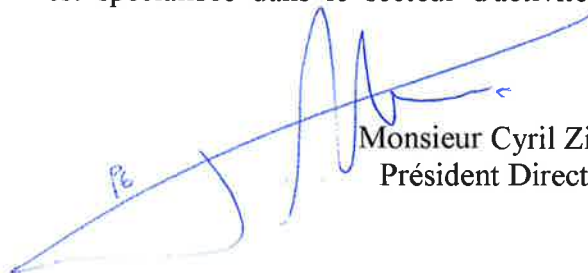
Transport de personnes

ATTESTATION D'EXONERATION D'ISF (Article 885 I ter du Code général des impôts)

En application de l'article 885 I ter du Code Général des Impôts, la société **HI-CAB**, SA à conseil d'administration au capital de 228 941,30 € euros, dont le siège social est 1 place Paul Verlaine 92100 Boulogne Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 530 869 171, représentée par Monsieur Cyril Zimmermann en sa qualité de Président Directeur Général,

certifie qu'à la date du 1er janvier 2017:

- 1- elle a son siège social situé : 1 place Paul Verlaine 92100 Boulogne Billancourt
- 2- son objet social est : HI-CAB est spécialisée dans le secteur d'activité des autres services personnels n.c.a..



Monsieur Cyril Zimmermann
Président Directeur Général



ATTESTATION D'EXONERATION D'ISF (Article 885 I ter du Code général des impôts)

En application de l'article 885 I ter du Code Général des Impôts, la société **ROOT LINES TECHNOLOGY**, S.A. à Conseil d'Administration au capital de 194 799,80 euros, dont le siège social est situé 72 rue des Jacobins 80000 Amiens, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Amiens sous le numéro B 533 617 049, représentée par Madame Marina GUILLET en sa qualité de Directrice Générale,

Certifie qu'à la date du 1^{er} janvier 2017 :

- 1- son siège social est situé : 72 rue des Jacobins, 80000 Amiens, France
- 2- Son objet social est : ROOT LINES TECHNOLOGY a pour objet en France et à l'étranger :
 - La production de protéine recombinantes ou tout autre principe actif à partir de système de productions innovantes
 - Les prestations de services et le conseil en biotechnologie auprès des industries de la santé, de l'agro-alimentaire, de l'agrochimie et plus généralement de toute autre industrie
 - Le développement et la commercialisation de dispositifs à usage de recherche et de développement ainsi que de produits thérapeutiques
 - La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achats de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement,
 - Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

Fait à Amiens,
Le 15 mars 2017

Madame Marina GUILLET
Directrice Générale

xandrie

ATTESTATION D'EXONERATION D'ISF (Article 885 I ter du Code général des impôts)

En application de l'article 885 I ter du Code Général des Impôts, la société **XANDRIE (ALL BRARY)**, SA à conseil d'administration au capital de 10 776 548 € euros, dont le siège social est Centre d'activités de l'Ourcq 45 rue Delizy 93500 Pantin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro B 749 983 029, représentée par Monsieur Denis Thebaud en sa qualité de Président Directeur Général,

certifie qu'à la date du 1er janvier 2017:

- 1- elle a son siège social situé : Centre d'activités de l'Ourcq 45 rue Delizy 93500 Pantin
- 2- son objet social est : XANDRIE est spécialisée dans le secteur d'activité des portails internet.

Monsieur Denis Thebaud
Président Directeur Général

